

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 3025, rue Victoria, sur le lot portant le numéro 1 247 377 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet de permettre l'installation de deux enseignes permanentes (une de type pylône et une attachée au bâtiment principal) dont le message serait disposé sur trois lignes, et ce, bien que le Règlement prévoit que le message soit disposé sur un maximum de deux lignes.

Toute personne qui souhaite s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure est priée de transmettre ses commentaires par écrit au secrétaire de l'arrondissement de Lachine avant 17 h le 1<sup>er</sup> février 2021, à l'adresse [lachinegreffe@montreal.ca](mailto:lachinegreffe@montreal.ca), ou de communiquer avec le 3-1-1.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 14 janvier 2021.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine

## REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

N O T I C E is hereby given that at the regular sitting of February 1, 2021, at 7 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for minor exemption to By-law number 2710 on zoning, regarding the immovable located at 3025, rue Victoria, on lot number 1 247 377 of cadastre du Québec.

The effect of this exemption is to allow the installation of two permanent signs (one totem type and one attached to the main building), with a message on three lines, despite the fact that the By-law limits the number of lines on which the message can be displayed to a maximum of two lines.

Anyone wishing to express themselves in relation to this request for minor exemption is asked to send any comments to the secretary of the borough of Lachine before 5 p.m., on February 1, 2021, at [lachinegreffe@montreal.ca](mailto:lachinegreffe@montreal.ca), or call 3-1-1.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this January 14, 2021.